Plaidoyer pour le plurilinguisme

Autor(en): **Wandruszka, Mario**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **39 (1975)**

Heft 153-154

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399601

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PLAIDOYER POUR LE PLURILINGUISME

1. Dans une remarquable analyse critique de quelques notions fondamentales utilisées aujourd'hui en dialectologie, Léon Warnant a constaté récemment avec regret que ni la linguistique structurale ni les différentes écoles génératives actuelles n'ont encore répondu aux vraies questions posées par la multiple coexistence et cohabitation des dialectes et parlers régionaux au sein d'une même langue [1].

Loin de constituer (et aujourd'hui moins que jamais) autant de « sous-codes » monosystématiques et contraignants à l'intérieur d'un « archi-système » ou « super-code » idéal, ces dialectes et régiolectes sont en réalité faits d'un dosage infiniment variable de « traits dialectaux » (p. 102), de « traits régionaux » (p. 113) — phonétiques, lexicaux, syntaxiques, idiomatiques — d'écarts mêlés le plus souvent de façon tout à fait asystématique à la langue commune, la norme générale. « En effet, le langage qu'on entend à Liège, par ex., ou dans la bouche d'un paysan de la région liégeoise qui n'emploie pas le patois est bel et bien du français. Il est compris à Paris, à Bordeaux, à Marseille. Il est dans sa très grande partie du « français neutralisé », en dépit de quelques traits locaux (un *septante* « soixante-dix », un *avoir bon* « avoir du plaisir », par ex.), en dépit sans doute d'une apparence acoustique particulière » (p. 102).

Ce paysan qui s'exprime, suivant ses interlocuteurs et suivant les circonstances, tantôt en dialecte wallon, tantôt en régiolecte liégeois (avec les interférences mutuelles que l'on devine), incarne la réalité vivante de notre plurilinguisme interne, notion de base de toute recherche sociolinguistique digne de ce nom.

Réalité en perpétuel mouvement. « L'instruction obligatoire, l'accroissement des facilités de communication avec les villes, la radio, la télévision, la diffusion de la presse écrite, etc., joints à une disparition progres-

1. L. Warnant, « Dialectes du français et français régionaux », *Langue française*, 18, mai 1973 : « Les parlers régionaux », éd. Alain Lerond, p. 108-125.

sive des ' dialectes 1 ' (= dialectes historiques) et à leur altération dans le sens de la francisation, ont fait se raréfier et même disparaître les ' traits régionaux ' chez certains usagers. Le niveau du ' français régional ' s'est élevé. La réalité qu'on dénomme aujourd'hui ' français régional ' diffère sans doute de celle qu'on désignait par le même nom il y a seulement cinquante ans. Par sa très mauvaise qualité, en face du ' bon usage ', le ' français régional ' d'il y a cinquante ans serait aujourd'hui considéré comme du ' français dialectal '. Et, en revanche, le ' français régional ' d'aujourd'hui, moins marqué, aurait pu être considéré, il y a cinquante ans, comme du français d'assez bon aloi » (p. 119).

L'impitoyable « chasse aux belgicismes » organisée par les maîtres les plus autorisés (pour qui des tournures comme « *il est si amitieux* », « *elle attend famille* », « *ça goûte* ? » sont une « maladie du pays ») contribuera sans doute à rapprocher encore davantage le français régional belge de l'usage cultivé parisien, autrement dit du « français universel [1] ». Ce qui n'exclut pas, et selon toute probabilité favorisera même une réaction viscérale réclamant le droit de se servir dans la vie de tous les jours précisément de ce « français belge » jugé incorrect, ce régiolecte-sociolecte des réalités quotidiennes avec toutes ses connotations familières — réservant à des situations bien déterminées l'usage du « français universel » (où même *nonante-trois* se changera en *quatre-vingt treize* et où *et pouis* deviendra *et puis*). Autrement dit : il y a de fortes chances pour que l'acquisition du français universel crée un nouveau plurilinguisme.

2. Ce plurilinguisme interne de la Belgique francophone (dialecte wallon — français régional belge — français universel) ressemble à celui qu'on peut observer aujourd'hui en Autriche. L'histoire mouvementée de ce pays depuis 1918 a eu pour conséquence que l'allemand qu'on y parle s'est intégré au cours de ce demi-siècle un très grand nombre d'éléments lexicaux, syntaxiques, idiomatiques venus d'Allemagne, évolution particulièrement sensible pour qui après une longue absence revient au pays. Mais si l'allemand des Autrichiens s'est ainsi considérablement rapproché de l'allemand tout court, et continue à le faire tous les jours sous l'influence des tout-puissants mass media, cette évolution a provoqué d'autre part, par contrecoup, une prise de conscience de plus en plus nette des particularités linguistiques proprement autrichiennes, d'un autrichien commun avec ses

1. J. Hanse, A. Doppagne, H. Bourgeois-Gielen, *Chasse aux belgicismes*, Office du bon language, Bruxelles 1971, 32e mille.

écarts caractéristiques de la norme allemande, avec, sortis des dialectes, ses propres régiolectes et sociolectes ; comme cet étonnant sociolecte des faubourgs de Vienne qui a inspiré toute une nouvelle littérature viscéralement « autochtone ». Du dialecte local encore plein de vigueur et de sève à l'autrichien commun et à l'allemand des journaux, de la radio, de la télévision, c'est un plurilinguisme interne d'une extrême fluidité. Et dans les régions touristiques, beaucoup de personnes employées dans le secteur tertiaire, l'hôtellerie, le commerce, ont pris l'habitude de changer de registre à tout instant et avec le plus grand naturel, passant par ex. du dialecte tyrolien à l'autrichien commun et à l'allemand « pour touristes allemands » où les *Paradeiser* autrichiens se changent en *Tomaten* allemandes, où les *Marillen* deviennent des *Aprikosen*, où le *Topfen* (fromage blanc) s'appelle *Quark*, où *Obers* (crème) s'appelle *Sahne* et ainsi de suite [1].

3. Au lieu de parler de « la situation de bilinguisme où se trouve tout patoisant d'aujourd'hui » [2], il est donc plus exact d'appeler plurilinguisme la réalité quotidienne dans laquelle se meuvent aujourd'hui ces millions d'hommes et de femmes entre le dialecte, le régiolecte, le sociolecte et la langue standard, possédant de cette dernière au moins une compétence plus ou moins passive grâce à l'éducation reçue, aux mass media, aux déplacements de plus en plus fréquents, aux conditions générales de la vie à la fin du XX^e siècle.

La diglossie de Charles A. Ferguson [3] (la coexistence, dans beaucoup de sociétés humaines, de deux langues, d'une langue H = *high*, haute, pour le culte, les lois, la haute poésie, la vie politique et administrative, et d'une langue L = *low*, basse, pour la vie quotidienne, les activités agricoles, artisanales, ménagères, familiales), simplifie trop les choses. Dès qu'on y regarde d'un peu plus près on s'aperçoit que cette diglossie est en réalité polyglossie : face à la langue H (et parfois même de deux langues H, comme ce fut le cas en Europe pendant longtemps pour le latin et la langue nationale, le latin de l'Église, de l'Université, des humanistes, des savants, et le français de « la Cour et la Ville ») toute une série de stratifications et de variétés L : des dialectes, régiolectes, sociolectes en perpétuelle interférence et interpénétration mutuelle.

1. J. Ebner, *Wie sagt man in Österreich* ? Duden Taschenbücher 8, Mannheim 1969.

2. Jacqueline Picoche dans *Langue française*, 18, p. 35.

3. Charles A. Ferguson, *Diglossia*, « Word » 15,2 1959, p. 325-335 ; Joshua A. Fishman, *Sociolinguistique*, Bruxelles 1971, chap. VI.

Cette polyglossie est particulièrement accentuée en Italie, où des linguistes comme G. B. Pellegrini, Tullio De Mauro, Manlio Cortelazzo croient devoir distinguer au moins quatre niveaux ou registres linguistiques : l'italien commun, l'italien régional, le dialecte italianisant, le dialecte dans ses formes les plus archaïques et les plus éloignées de l'italien [1].

4. Dans beaucoup de régions d'Europe, il est vrai, les dialectes sont aujourd'hui en pleine désagrégation. La situation dans bien des contrées est pareille à celle décrite par J. Chaurand dans son étude des parlers de la Thiérache et du Laonnois (1968) : « Le parler local n'est plus imposé par le groupe. Il se fait accueillir pour rire, il représente une heureuse évasion. » Les formes dialectales se caractérisent par leur diversité, la possibilité de choix qu'elles laissent au locuteur : « On dit *j'ai soi* ou *j'ai soif*, comme ça tourne » ; « *Poret, poreau, poreu*, ça, c'est comme on veut. » Le nom du village de Tavaux peut se prononcer, selon les locuteurs et leur humeur, [tavo], [tavjo], tavjɔ], [tavjoe], [tavjø]. Les domaines privilégiés de la survie du patois sont les dénominations humoristiques des parties du corps, empruntées aux animaux, certaines appellations pittoresques et péjoratives [2]...

Ces éléments épars d'un patois conservés par des personnes qui autrement ne le parlent plus guère, ou qui ne le comprennent même plus très bien, cela aussi est un phénomène qu'on peut observer dans plus d'un pays. On n'a pas encore accordé à ces épaves du grand naufrage des dialectes toute l'attention qu'elles méritent. Elles figurent en effet « l'heureuse

1. « Lo sviluppo dell'uso delle varietà regionali ha creato una situazione di estrema mobilità linguistica. Le varietà regionali hanno favorito il trasferimento di elementi linguistici locali nell'alveo della lingua comune... Nello stesso tempo, attraverso le varietà regionali, parole e forme della lingua comune, adottate largamente dai parlanti di una determinata zona, diventatevi abituali, si sono potute con crescente facilità inserire nei dialetti tradizionali... Almeno nelle zone più progredite della Penisola, il momento in cui la distinzione tra lingua e dialetto ha perduto il carattere d'una opposizione tra realtà mal conciliabili, va collocato, probabilmente, nel periodo tra le due guerre mondiali. Un numero crescente di parlanti ha potuto da quel momento disporre d'una pluralità di registri linguistici : l'italiano comune, l'italiano regionale, il dialetto italianizzante, il dialetto nelle sue forme più arcaiche e lontane dall'italiano. » (Tullio De Mauro, *Storia linguistica dell'Italia unita*, Bari 1965 [2], p. 113. V. Manlio Cortelazzo, *Avviamento critico allo studio della dialettologia italiana*, I Pisa 1969, III Pisa 1972 ; Mario Wandruszka, *La lingua quale polisistema socioculturale*, Colloquio 1973 del Centro per lo studio dell'insegnamento all'estero dell'italiano, Trieste 1974.

2. *Langue française*, 18, p. 15.

évasion », le besoin de varier l'expression, de protester contre l'ennuyeuse uniformité de la norme, de bousculer l'usage cultivé. La montée sociale du langage populaire, la faveur croissante dont jouissent des façons de s'exprimer considérées naguère encore comme outrageusement vulgaires, la prolifération des argots, tout cela est le produit des mêmes causes. Notre plurilinguisme interne se déplace des dialectes qui s'éteignent vers les sociolectes urbains, vers les langages diversifiés des groupes sociaux qui se multiplient. Si, d'un côté, la tendance générale est incontestablement à l'uniformité toujours plus grande de nos langues, de l'autre nous constatons au contraire un foisonnement de diversifications socioculturelles toujours nouvelles, réaction dictée, semble-t-il, par un véritable besoin social de polymorphie. Ce phénomène a été très bien décrit pour l'italien par Maria Luisa Altieri, on peut l'observer dans toutes nos langues [1].

5. La polymorphie, la tendance à la surproduction des formes, est inscrite dans toutes les structures du langage humain. Avec sa contrepartie la polysémie, la polymorphie distingue radicalement nos langues naturelles de tout code construit, de tout système d'information artificiel obéissant à la loi de la rigoureuse biunivocité des formes et des fonctions. Voici ce qu'en dit Jean Séguy en parlant des atlas linguistiques : « Un même témoin, après avoir conjugué un tiroir verbal, donne spontanément un paradigme tout autre, et parfois un troisième. Certains mots, surtout les affectifs, coexistent en une synonymie étonnante. Le polymorphisme est un aspect du langage tout à fait réel, qu'il faut observer et étudier, qui devra livrer ses secrets, car il est en contradiction avec la loi d'économie... On rencontre du polymorphisme pour ainsi dire dans toutes les

1. « Da una parte è in atto un processo di adeguamento della lingua alla massa sempre crescente degli ' utenti ', e quindi un ' livellamento ' sui gusti ' medi '... Dall'altra parte, e proprio per reazione alla lingua di massa, al luogo comune, alla formula, alla ' confezione ' linguistica, pronta per i vari usi e sfruttata per i vari interessi, si verifica un processo opposto di creazione di linguaggi speciali, il più possibile chiusi, da parte di gruppi che si vogliono differenziare e rendere inaccessibile la loro lingua a chiunque non appartenga alla ' specialità '. Questa tendenza, portata agli estremi, sbocca nell'evasione linguistica, sia che questa si attui come rifugio nella formula scientifica, nella sigla, nel contesto tutto neologistico di certe comunicazioni scientifiche (nel campo della medicina, della chimica, della fisica, ecc.), sia che questa si attui come ' delirio liquido-sintattico ' di letterati avanguardisti o di critici d'arte, sia infine che si attui come costituzione di un vero e proprio gergo, per lo più di gruppi, soprattutto giovanili, che si isolano, protestano e ' contestano ' » (Giacomo Devoto-Maria Luisa Altieri, *La lingua italiana, Storia e problemi attuali*, ERI classe unica 172, Torino 1968, p. 273).

cartes des atlas, et c'est à la dialectologie, y compris celle des argots, que la linguistique doit la découverte de ce champ de recherches captivant [1]. »

La polymorphie, la surproduction des formes, ce démenti formel à la notion de système structuraliste, ce défi constant à la loi d'économie, réapparaît partout dans notre langage personnel. Nous employons tantôt l'une, tantôt une autre des formes à notre disposition, la plupart du temps sans nous en rendre compte. Notre plurilinguisme interne nous invite sans cesse à changer de registre selon les circonstances, les interlocuteurs (*je ne peux pas ; ch'peux pas ; je ne puis ...*) ; et nous nous servons de ces registres différents le mieux ou le moins mal que nous pouvons : nous ne les posséderons jamais tous avec un égal bonheur. Voilà pourquoi la notion d'idiolecte introduite par Charles F. Hockett [2] demande à être précisée. L'idiolecte n'est sans doute pas cette valeur sûre, moins encore le point d'Archimède linguistique que certains ont cru y découvrir, la première donnée certaine, scientifiquement vérifiable et mesurable. L'idiolecte, si souvent changeant, hésitant, flottant, a d'abord un aspect négatif. C'est l'écart caractéristique de notre parler individuel par rapport à un usage collectif, notre inhabileté peut-être à produire certains sons, à nous servir de certaines expressions, notre tendance à employer le registre inapproprié, notre maniement imparfait de la langue standard. Jean Séguy va même jusqu'à dire : « l'idiolecte est toujours une aberration et marque la conduite d'un déviant » [3]. Mais cette définition purement négative ne nous dit rien sur les forces qui déterminent ici la conservation individuelle de quelques traits dialectaux, là le dosage variable des régiolectes et sociolectes avec lesquels nous nous sommes familiarisés au cours de notre vie (et notre mobilité croissante, les migrations intérieures, les brassages dans les villes,

1. *Langue française* 18, p. 88. V. M. Wandruszka, « Réflexions sur la polymorphie de l'interrogation française », *RLiR* 34, 1970 p. 65-77 ; Peter Behnstedt, *Viens-tu ? — Est-ce que tu viens ? — Tu viens ?, Formen und Strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen,* Thèse Tübingen 1973 (Tübinger Beiträge zur Linguistik 41) ; M. Wandruszka, *Lexikalische Polymorphie : Diachronie und Synchronie, Festschrift für Harri Meier,* Munich 1971, p. 563-574. Sur « les dangers de la polysémie » v. l'excellent article de Marie-Rose Simoni-Aurembou, « Le français régional en Ile-de-France et dans l'Orléanais », *Langue française* 18, p. 131. Sur le rôle capital joué dans nos langues naturelles par la polymorphie et la polysémie v. Mario Wandruszka, *Sprachen, vergleichbar und unvergleichlich,* Munich 1969, et *Interlinguistik, Umrisse einer neuen Sprachwissenschaft,* Munich 1971.

2. Charles F. Hockett, *A Course in Modern Linguistics,* New York 1958, 38.1.

3. *Langue française,* 18, p. 73.

les « mariages mixtes » font augmenter sans cesse le nombre des personnes vivant quotidiennement dans une réalité linguistique faite de régiolectes et sociolectes différents), nos habitudes linguistiques personnelles, nos préférences lexicales et idiomatiques, enfin tout le domaine du choix intime, conscient ou inconscient, de nos moyens d'expression, où l'idiolecte se confond avec le style personnel. Mais ce style, est-il toujours le même à travers tous les registres et à tous les niveaux de notre plurilinguisme interne ? Et si non, comment désigner, parmi les différents langages que nous parlons, notre « vrai » langage, l'idiolecte authentique ?

6. Souvent, on le sait, la réaction viscérale « autochtone » contre la langue standard imposée par la capitale s'allie avec des revendications culturelles, politiques, sociales. En France, c'est la révolte contre la langue française une et indivisible, contre « l'impérialisme linguistique français », « le colonialisme intérieur ». Dans un volumineux numéro spécial (de 555 pages) de la revue *Les temps modernes* [1], vingt-quatre auteurs plaident la cause des langues minoritaires en France (l'occitan, le catalan, le corse, l'alsacien, le breton, le basque), cause qui se confond pour la plupart de ces auteurs avec celle de la Révolution ; nous voilà loin de la nécessité « d'extirper cette diversité d'idiomes grossiers » proclamée par la Révolution Française en 1793.

De plus en plus menacées même à la campagne, ces langues nous montrent, en combinaison avec le français, toutes les variétés possibles de bilinguisme, toutes ses gradations et dégradations. Voici un témoignage breton : « Pour les adultes, le breton règne sans partage dans la vie quotidienne, mais la pratique linguistique bretonne des jeunes décline. Au-delà de vingt ans, le breton demeure la langue des hommes ; au-dessous, tantôt le breton, tantôt le français est utilisé, même dans la vie de tous les jours en milieu rural, et l'imbrication des deux langues devient de plus en plus complexe. La variable ' sexe ' intervient : si le jeune avec son père parle le breton, la jeune fille au foyer, avec la mère utilise le français. Aujourd'hui, une jeune fille de moins de vingt-cinq ans n'utilisera que très peu le breton. Le dimanche après la messe, au bourg, centre important en cette circonstance, il devient incorrect et même inconcevable pour un jeune de s'adresser à une jeune fille en breton... Les grands-parents utilisent le breton entre eux, avec leurs enfants ; aux petits-enfants jeunes ils s'adressent unique-

1. *Les Temps modernes*, 29e année, août-septembre 1973, Minorités nationales en France.

ment en français même s'ils ne peuvent le faire que très incorrectement et péniblement ; si les jeunes ont environ vingt ans, ils leur parlent parfois en breton mais on leur répond en français : le dialogue se déroule en deux langues différentes [1]... »

Même son de cloche au pays basque. « Chez les jeunes, l'Euskara n'a plus aucun prestige. Les parents commencent à ne plus l'enseigner aux enfants. Il devient une affaire de ' vieux ', qui disent : Bah, il durera bien autant que nous ! Il est considéré comme perdu à court terme, bien que tous le sachent encore, du moins à l'intérieur du Pays basque. C'est la fin prochaine du peuple basque en tant que tel [2]. »

Jusqu'à maintenant, tous les efforts entrepris pour sauver ces langues en péril n'ont servi, à quelques exceptions près, qu'à leur « folklorisation ». Est-il déjà trop tard pour renverser le courant ?

Certes, toutes les renaissances linguistiques sont possibles ou au moins imaginables. En Europe et ailleurs, les exemples ne manquent pas de reconquêtes spectaculaires. Mais le succès dépend d'un grand nombre de facteurs extra-linguistiques, politiques, économiques, sociaux, culturels, et d'une conjoncture extraordinaire. Et au bout du chemin, on se retrouvera toujours, au seuil du XXI^e siècle, inévitablement, devant un nouveau plurilinguisme. L'avenir n'est pas aux isolements farouches, à l'autoclaustration dans une langue mineure. De la lutte désespérée pour la survie de ces langues sortira tout au plus un nouveau bilinguisme, un nouveau bi-plurilinguisme.

7. Cela vaut évidemment aussi pour le grand défi de la « Renaissance occitane ». Héritière de la langue des troubadours et des cathares, de celle des Félibres, la langue occitane, pour pouvoir s'opposer au français comme instrument de culture de l'an 2000, doit nécessairement reléguer au second plan tout ce qui s'écarte de sa norme, toutes les diversités régionales allant du béarnais jusqu'à l'auvergnat et jusqu'au niçois [3]. Et l'on aboutirait ainsi au bi-plurilinguisme « français standard » — « français parlé à Toulouse (à Marseille, etc.) » — « occitan standard » — « dialecte (gascon, périgourdin, etc.) ».

Dans une « Lettre ouverte aux Français, d'un Occitan » (Paris 1973), lettre véhémente et pathétique, Robert Lafont, l'un des chefs de file du mouvement occitan, écrivain occitan depuis sa seizième année, écrit :

1. *Les Temps modernes*, p. 217-219.
2. *Les Temps modernes*, p. 289.
3. *Les Temps modernes*, p. 132.

« Occitan francisé, je suis aussi français que vous. Cette langue que de vous j'ai apprise, je la possède comme homme de France. Vous avez parfaitement réussi. Pour vous parler en français de ma langue d'oc, je dois baliser mes phrases d'usages grammaticaux dont le raffinement ne m'échappe pas plus qu'à vous. Si vous m'entendiez, sans doute reconnaîtriez-vous que je suis ' méridional '. Mais je n'écris pas avec ' l'accent '. Cela ne se fait que par plaisanterie, et je ne vais pas me laisser prendre à ce piège. Je cherche plutôt à vous dérouter par la gravité d'une syntaxe et d'un lexique dérégionalisés. Il faut saisir ces armes contre moi que vous m'avez données et les retourner offensives. C'est le vieux secret des intégrés, qu'ils retrouvent quand ils se délivrent : je sais tout de vous, et quelque chose de plus ; vous n'avez qu'une langue, et j'en ai deux ; vous n'avez qu'une culture et j'ai toute la vôtre avec le désir d'une autre. Avec ce plus, cette autre langue et ce désir, je déchire votre tranquille suffisance. Ils parlaient magnifiquement allemand les Tchèques et les Hongrois qui ont restauré l'identité de leurs peuples. Pourtant ils n'en étaient pas contents. C'était bien bizarre ! La révolution algérienne s'est faite en français : c'est un paradoxe » (p. 23).

8. Spectacle non moins paradoxal, ces écrivains qui vitupèrent contre la langue française qu'on leur a imposée de force et qu'ils manient non seulement avec brio, mais aussi avec un si visible plaisir ! Ils font penser à ces Irlandais que leur haine viscérale de l'Angleterre n'empêche pas d'écrire la plus belle prose anglaise du monde. Voici le livre vengeur, truculent, savoureux de Claude Duneton, « Parler croquant » (Paris 1973). C'est le récit circonstancié et haut en couleur de la mainmise de la langue française, depuis le début du siècle, sur le village natal de l'auteur, en Corrèze, avec l'instituteur comme agent d'exécution impitoyable. Et de quelle langue française ! La langue du despotisme monarchique, celle de Richelieu, de Louis XIV, le « beau langage » forgé à Versailles et à Paris par « une poignée de nobles et de grands bourgeois », une langue « de salon », « de ballets », « de marquis », « d'archevêques », « un bijou d'aristocrates », « un fauteuil d'époque », une langue de classe dominante, de caste, académique, abstraite, élitaire, ségrégationniste... Et pourtant : si l'auteur retrouve dans cette langue française, « à l'arrière-gorge si j'ose dire, le lointain et pimpant souvenir de Marie de Rabutin-Chantal, ce que j'appellerais l'effet marquise », il se voit aussitôt contraint à nous faire une surprenante confession : « Cet effet marquise confère un charme indéniable à notre langue ; il existe chez Voltaire, et d'une façon bizarre chez Céline

aussi bien que chez Proust. Il est probablement décelable dans ce que j'écris en ce moment. Et même si l'on me pousse assez fort, j'irai jusqu'à avouer que je considère Mme de Sévigné elle-même comme un très bon écrivain, en dépit de toutes les réserves instinctives, voire de l'aversion que j'ai pour le contenu d'un certain nombre de ses lettres » (p. 157). De Racine à Céline, est-ce vraiment la même langue ? Et peut-on formuler les mêmes griefs contre l'hôtel de Rambouillet et « l'hexagonal tel qu'on le parle » ? (p. 220).

Il n'en reste pas moins que le témoignage personnel de l'auteur sur les inhibitions linguistiques d'un paysan limousin reflète d'une façon particulièrement éloquente l'inconfort, le désarroi qu'éprouve dans beaucoup de pays la population rurale devant une langue standard trans-régionale et trans-sociale. « C'est ce langage d'archevêques que la IIIe République nous a mis brusquement en demeure d'utiliser, nous, simples mangeurs de châtaignes. C'est très exactement trois cent cinquante ans après les ordonnances de Villers-Cotterets que l'instruction publique allait répandre le français dans toute la France, transformant la langue d'État en langue nationale. La tâche était d'importance : il s'agissait de nous faire passer d'un langage concret, chaud, connivent, parfaitement adapté à nos champs, nos joies, nos peines, notre façon de respirer, à une langue qui préférait « les mots-signes aux mots-images », les « coupures imposées au réel », en un mot une langue abstraite qui devait nous faire manier le concept à tour de bras et conter des joliesses de marquis. Pour cela il fallait transformer profondément nos habitudes de penser, notre façon de sentir, devenir légers, ouvrir la bouche, tendre le mollet, apprendre l'art du baise-main dialectique, rouler la métaphore, crisper les orteils, bref, nous franciser ! » (p. 163). Et l'on risque le déracinement, l'aliénation, la perte de la première langue sans l'acquisition de la seconde. « Les vieilles gens qui possédaient encore à fond et intimement la langue occitane étaient relativement bavards et blagueurs. Ils avaient une gaieté dans leur langage, ils racontaient les choses d'une manière vivante et drôle lors des banquets, des retrouvailles au café du bourg ou des simples veillées. Aujourd'hui, mes amis plaisantent encore en occitan, certes, bien plus qu'en français, une anecdote contée en occitan est souvent intraduisible parce qu'elle perd ce qui est une source principale de l'humour : la connivence ; elle devient plate, elle ne passe pas. Mais comme ils ont perdu en grande partie (surtout les jeunes) cet usage intime de la langue natale qui donnait le pouvoir d'invention aux anciens, ils sont moins drôles, ils sont moins

portés à parler des choses avec légèreté ou cocasserie. D'autre part, ils ne ' sentent ' pas suffisamment la nouvelle langue, le français, pour jouer avec lui. Il y a au fond de chacun l'expérience scolaire qui freine. Ce n'est pas une langue suffisamment assimilée pour permettre d'être inventif, pour faire des jeux de mots et sentir les connivences. Ce n'est pas encore leur langue à eux, et son caractère peu populaire n'est pas fait pour aider les choses, la langue elle-même n'est pas assez chaude. Ils se trouvent donc sans langue du tout, en transition, à cheval entre deux idiomes sans posséder les ressorts de l'un ni de l'autre » (p. 210). Ce danger existe, incontestablement. Dans toutes les régions, toutes les villes à forte polyglossie on peut observer ces transitions douloureuses, ces générations sacrifiées, ce manque de spontanéité, d'expressivité, de créativité langagière. Encore faut-il se garder de toute généralisation hâtive. Et il ne faut pas oublier tous les régiolectes et sociolectes intermédiaires, tous les mélanges heureux, toutes les hybridations réussies, surtout quand il s'agit de « raconter les choses d'une manière vivante et drôle », d'être inventif, de faire des jeux de mots, de sentir les connivences. Les Marseillais qui ont servi de modèles à Marcel Pagnol, rappelons-nous, se servent de leur compétence provençale active seulement dans des moments d'émotion [1], d'excitation, d'explosion de colère, ou bien encore par taquinerie et par jovialité. Tout le reste du temps, ils sont tellement à l'aise dans leur « français de Marseille », spontanés, cocasses, expressifs à souhait !

9. C'est d'ailleurs ce que, en fin de compte, l'auteur de « Parler croquant », lui aussi, semble appeler de ses vœux : à la place du français aristocratique, académique, froid, abstrait, clair, précis, une autre langue française enrichie de tout ce que les langues minoritaires, les parlers régionaux pourraient lui donner, leur sève, leur saveur, leur réalisme paysan, prolétarien.

A cet égard, son propre occitan lui semble être beaucoup plus proche de l'anglais que du français, la langue anglaise étant pour lui « infiniment plus démocratique » (p. 71), possédant « une sorte de chaleur, une bonhomie, une complicité dans l'expression que la langue française est loin de partager » (p. 136). Et de citer à témoins MM. Vinay et Darbelnet, qui dans leur excellente « Stylistique comparée du français et de l'anglais » soulignent

1. P. ex. « Fanny » acte II, scène VI ; Panisse devant Fanny : « (Il s'approche d'elle — et sans le vouloir, il parle en provençal. Elle sanglote. Il est en proie à une grande émotion) Es un pichon, Fanny ? Digo mi, Fanny, es un pichon ? (Elle dit « Oui » d'un signe de tête). Tu en es sûre ? C'est le docteur qui te l'a dit ? »

en effet le caractère plus « abstrait » de beaucoup de formes et structures instrumentales françaises, l'allure souvent plus « concrète » de l'anglais ; le français se mouvant de préférence sur « le plan de l'entendement », l'anglais sur celui du « réel » ; la prédilection du français pour le « mot signe », de l'anglais pour le « mot image » [1]. Voilà pourquoi l'anglais, selon M. Duneton (qui, entre autres, est professeur d'anglais) répond mieux aux vrais besoins de notre monde moderne, pourquoi il constitue une véritable menace pour le français ; voilà la raison de l'inquiétant déferlement, avec chaque dernière nouvelle vague, des anglicismes, voilà l'explication de l'irrésistible montée du « franglais ». A ce mal, il ne voit qu'un seul remède : le retour aux sources, aux langues régionales, plus proches de la vie concrète et réelle que le français officiel paralysé dans ses codifications académiques. Que le croquant y aille, si le français n'y peut aller ! « Il faut essayer une chose d'urgence : il faut donner la parole aux Français. Ils abîmeront tout ?... Ça les regarde. Ils parleront croquant ?... Et puis après ! C'est un choix : parler croquant ou parler anglais ! » (Fin). Mais si le français a tant de mal à assimiler ou à remplacer *week-end, best-seller, gas-oil, lock-out, brain-trust, make-up, bulldozer, management, relax, dancing, planning, marketing, happening, snack, pop, test, stress, jet, bang,* etc., les langues régionales, elles, pourront-elles relever ce défi avec de meilleures chances de succès ?

10. Il y a l'exemple du Québec. « Le croquant » s'y appelle aujourd'hui « le québécois » : apporté au Canada par les marins et les paysans de l'Ouest de la France, il se distingue aujourd'hui du « français commun », du « français français », par ses archaïsmes autant que par ses néologismes particuliers. Depuis un quart de siècle déjà le grand débat est ouvert entre les défenseurs de cette « langue québécoise » et ceux qui, comme M. Roch Valin, ne cessent de dénoncer le piège d'un régiolecte-sociolecte aux contours indécis et mouvants, le « canayen », le « joual » rongé par l'anglicisme envahissant. Pour ces derniers, c'est vers les normes du français universel qu'il faut orienter de plus en plus la langue des Québécois. « Dans ces conditions », écrivait dès 1955 René de Chantal, « le français demeurerait notre langue de culture, ce qui n'impliquerait pas pour autant la disparition complète du franco-canadien. Cette langue provinciale continuerait son évolution propre, ce qui nous donnerait deux langues : le français inter-

1. J.-P. Vinay, J. Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris 1958. V. J. Albrecht, *Le français langue abstraite ?*, Thèse Tübingen 1970.

national et le dialecte franco-canadien, comme les gens du midi parlent le français et l'un des parlers régionaux : le catalan, le languedocien, etc. [1]. » Ainsi, le bilinguisme canadien est, lui aussi, en réalité bi-plurilinguisme : « français universel » — « québécois » — « joual » — « anglo-canadien » — « anglais britannique » — « anglais américain »... Quant au joual, c'est pour Jean Marcel tout bonnement le « Joual de Troie » à l'aide duquel les Anglais tentent de s'introduire traîtreusement dans la forteresse québécoise [2]. Pour lui, ce n'est pas de ce « croquant » pourri d'anglais que peut venir le salut, ni du mythe d'une « langue nationale québécoise », mais du « français français », sans qu'on soit obligé de renier le plurilinguisme québécois interne et de pourchasser les « canadianismes ».

11. Sollicité de toutes parts dans tous ces conflits linguistiques aux multiples implications culturelles, sociales, économiques, politiques, le linguiste retrouve partout et toujours le même problème fondamental, celui de notre plurilinguisme humain, interne et externe, collectif et individuel. C'est dans les grandes agglomérations urbaines que les fluctuations et revirements du plurilinguisme ont la plus grande densité dramatique, à Montréal, à Bruxelles, à Barcelone. Un des buts que s'était proposé Antoni M. Badia i Margarit avec sa grande enquête de 1965 sur la langue des Barcelonais était précisément celui de rendre ses compatriotes conscients du grave problème psychologique de la cohabitation de deux langues dans un même cerveau, et du problème sociologique, non moins grave, de deux langues cohabitant dans une même ville [3]. Mais là également, on s'aperçoit très vite que ce bilinguisme contient un bi-plurilinguisme très particulier, que cette diglossie est en réalité polyglossie. A Barcelone (où le tiers des mariages se fait entre catalanophones et castillanophones), dans tous les centres industriels de sa région (où la main-d'œuvre immigrée du sud de l'Espagne, d'Andalousie, de Murcie, atteint parfois 50 % de la population), cette polyglossie prend la forme suivante : « castillan » (langue de l'État et de ses multiples fonctions, de l'enseignement, des « mass media ») — « régiolectes-sociolectes méridionaux » (d'immigrés souvent illettrés) — « catalan littéraire » — « catalan populaire ». Si les « catalanophones » sont aujourd'hui six ou sept millions, nous dit M. Badia Margarit,

1. René de Chantal, *Chronique de Français*, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1961, p. xv.

2. Jean Marcel, *Le Joual de Troie*, Montréal 1973.

3. *La llengua dels Barcelonins, Resultats d'una enquesta sociològica-lingüistica* I, Barcelona 1969, p. 30.

les « catalanographes » ne dépassent certainement pas cent cinquante mille. « A cause des conditionnements du catalan d'aujourd'hui, nous trouvons le plus souvent, dans le domaine linguistique catalan, des personnes qui ne s'expriment aisément qu'en catalan ; ce sont évidemment des catalanophones (qui ne « pensent » qu'en catalan, dont le castillan possède un accent catalan très prononcé). Pourtant, au moment où ces personnes veulent s'exprimer par écrit, elles ne sont pas capables de rédiger en catalan le texte le plus élémentaire, ou elles ne le rédigent qu'avec des fautes énormes. C'est un autre exemple du contraste brutal entre langue parlée et langue écrite, qui atteint maintenant le fond de la société catalane. Il y a évidemment des exceptions, dans les deux sens (chez les uns, facilité à emprunter le catalan écrit ; chez les autres, facilité à s'exprimer oralement en castillan), mais il s'agit, comme je viens de le dire, d'exceptions [1]. » Autrement dit, une polyglossie constituée par deux langues H, le catalan cultivé, littéraire, une langue d'élite qui se maintient, grâce à d'héroïques efforts, face au castillan officiel, et plusieurs langues L : régiolectes-sociolectes espagnols ouverts sur le catalan du nouveau milieu ambiant, parlers catalans, hybridés, à des degrés divers, de castillan.

12. Dans chaque pays, chaque région, chaque ville, donc, la question se pose d'une façon différente, suivant les innombrables facteurs extralinguistiques qui peuvent intervenir dans chaque cas. Mais c'est toujours la même question fondamentale à laquelle la linguistique, la psycholinguistique, la sociolinguistique, n'ont pas encore trouvé de réponse vraiment satisfaisante : celle de notre plurilinguisme humain inné, viscéral, irréductible, de ses conditions mentales et affectives, physiologiques, psychologiques, sociologiques, de sa pathologie et thérapeutique, ses dangers et récompenses, ses pauvretés et richesses.

Salzbourg. Mario WANDRUSZKA.

1. « Langue et société dans le domaine linguistique catalan, notamment à Barcelone », *RLiR* 36, 1972, p. 303.